

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE  
DU CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE  
TENUE PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE  
DU MERCREDI 20 MAI AU VENDREDI 22 MAI 2009**

**Adopté tel que rédigé à la séance du Conseil du 18 juin 2009**

Participants : M. Normand Bolduc, président

M<sup>e</sup> Jean-François Clément  
M<sup>e</sup> Pierre Cloutier  
M<sup>e</sup> Monique Corbeil  
M<sup>e</sup> Suzie Ducheine  
M. Joseph Gabay  
M<sup>e</sup> Hélène Gouin  
M<sup>e</sup> Luc Harvey  
M<sup>e</sup> Pauline Perron  
M. Antoine Roumi  
M<sup>e</sup> Andrée St-Georges

Ne participent pas à la séance :

M<sup>me</sup> Catherine Barrette  
M<sup>e</sup> Hélène de Kovachich  
M<sup>me</sup> Marie Élise Lebon  
M<sup>e</sup> Louis Morin

## **1. Ouverture de la séance**

Les membres du Conseil ont tous dûment été convoqués à la présente séance spéciale par un *Avis de convocation* signé par le président du Conseil, auquel étaient joints l'ordre du jour de la séance et les documents nécessaires à la préparation de celle-ci. Ces documents ont été transmis aux membres par courrier électronique le 11 mai 2009, soit à l'intérieur du délai de convocation prévu par les *Règles de régie interne* du Conseil.

Comme prévu à l'*Avis de convocation*, la séance est ouverte le 20 mai 2009. Elle est tenue par courrier électronique, tel que le prévoient les articles 9 et 10 des *Règles de régie interne* adoptées par le Conseil.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

Tous les membres participant à la séance se prononcent en faveur de l'adoption de l'ordre du jour, tel que rédigé.

En conséquence, sur la proposition du président du Conseil, M. Normand Bolduc, l'ordre du jour de la séance spéciale est adopté.

## **3. Dépôt du rapport du Comité d'enquête dans le dossier 2007 QCCJA 313**

Le *Rapport d'enquête dans l'affaire de la plainte de monsieur Jacques Goulet à l'égard de M<sup>e</sup> Lise Collin, commissaire à la Commission des lésions professionnelles*, a été transmis aux membres du Conseil avec l'*Avis de convocation*.

Tous les membres participant à la séance ont reçu et pris connaissance du rapport d'enquête.


La proposition du président du Conseil, M. Normand Bolduc, voulant que le rapport du Comité d'enquête dans le dossier 2007 QCCJA 313 soit déposé au Conseil et que celui-ci, après en avoir pris connaissance, en prenne acte est adoptée à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil prend acte du dépôt du rapport du Comité d'enquête.

**4. Levée de la séance**

La séance est levée le 22 mai 2009, à 16 h 30 comme indiqué aux documents transmis avec l'*Avis de convocation*.

Le président du Conseil,



Normand Bolduc